

CHAPITRE 2 :

LE NOM

Après avoir défini la notion de 'catégories', et la manière de les caractériser, nous étudions à présent quelques catégories à partir de leurs propriétés morphologiques, syntaxiques, et sémantiques.

Nous nous fondons en grande partie sur *La Grammaire méthodique du français*, M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, PUF.

1. LES PROPRIÉTÉS DU NOM

Le nom en français a deux propriétés majeures : le genre et le nombre.

1.1. LE NOMBRE

1.1.1. Propriétés morphologiques

• **Le nombre**, en français, se subdivise en deux catégories : le **singulier** et le **pluriel**.

En général, le pluriel est marqué sur le nom, mais à l'écrit seulement ; il n'y a pas de différence singulier / pluriel audible à l'oral.

1. maison /mɛzɔ̃/ / maisons /mɛzɔ̃/
- hibou /ibu/ / hiboux /ibu/

Il existe cependant différents fonctionnements :

2. animal /animal/ / animaux /animo/
- émail /emaj/ / émaux /emo/
3. os /ɔs/ / os /o/

On dit fréquemment de la forme de singulier qu'elle est **non-marquée morphologiquement**, car, au contraire du pluriel, elle ne se distingue pas par la présence d'une marque spécifique : il n'existe pas de marque de singulier pour les noms en français.

1.1.2. Nombre et référence

(i) Implicitement, les grammaires considèrent que tous les noms du français sont variables en nombre. On peut rendre compte de l'opposition singulier / pluriel par des critères référentiels : lorsque la quantité d'objets auquel un nom renvoie est supérieure à un, le nombre du nom est le pluriel. Dans le cas contraire, le nom est au singulier :

4. chou : 1 seule unité de type *chou*
- choux : plusieurs unités de type *chou*

L'opposition singulier / pluriel pour un nom repose sur **la possibilité de compter**, c'est-à-dire de dénombrer les objets auquel il renvoie. On parle alors de **noms comptables (ou dénombrables)**.

(ii) Noms comptables vs noms massifs

Dans le cas des noms comptables, un nom au singulier renvoie à un objet unique, un nom au pluriel à un ensemble d'objets :

5. a. {une / la / cette / ma} chaise : un seul objet de type 'chaise'
- b. {des / les / ces / mes / plusieurs} chaises : plusieurs objets de type 'chaise'

• Or, tous les noms ne sont pas comptables. En effet, il existe des noms indénombrables ou massifs, qui ne peuvent pas être comptés. Ces noms sont repérables grâce à plusieurs propriétés.

- ils ne peuvent pas apparaître au pluriel (en principe, mais voir 1.1.3.) :

6. le lait / ?? les laits
- la farine / ?? les farines
- le courage / ?? les courages

- ils ne peuvent pas être précédés de l'article indéfini *un*, des numéraux et de *plusieurs* ; lorsqu'ils sont indéfinis, ils sont introduits par l'article dit 'partitif' *du, de la* :

7. ?? un lait / ?? deux laits / du lait

?? une farine / ?? plusieurs farines / de la farine
 *un courage / *dix courages / du courage

• Lorsqu'ils renvoient à des entités concrètes, les noms massifs ne renvoient pas à des objets individuels, mais plutôt de 'masses' ou de 'substances'. Or, seuls des objets individuels, clairement distincts les uns des autres peuvent être comptés. Il y a donc pour ces noms un lien entre propriété linguistique et type de référent.

• Cependant, il existe également des noms massifs abstraits :

8. le courage / un courage / ??{les / plusieurs} courages
 le sommeil / un sommeil / ??{les / trois} sommeils

1.1.3. La variation en nombre : cas particuliers

Même si on distingue des noms comptables qui varient en nombre, et des noms massifs qui ne varient pas, il faut tenir compte de cas particuliers.

(i) Noms massifs et pluralisation

Même pour les massifs, le pluriel n'est généralement pas totalement impossible. Toutefois, la pluralisation des noms massifs produit des effets de sens que l'on ne rencontre pas pour les noms comptables :

• Lecture de sous-type :

9. a. Elle a utilisé de la farine pour faire le gâteau
 b. Voici deux farines, l'une de blé, l'autre de seigle.

=> L'utilisation de *farine* de manière comptable entraîne une lecture en sous-types : une / deux farine(s) = un / deux type(s) de farine.

• Lecture de 'conditionnement' :

10. a. J'ai bu du café
 b. J'ai bu {un café / deux cafés}

=> L'emploi de *café* comme comptable renvoie à une quantité prédéfinie de café (une tasse de café)

• Autres (noms abstraits) :

11. a. La méchanceté m'attriste 'le fait d'être méchant'
 b. Il a montré de la méchanceté [il s'est montré méchant]
 c. Il m'a {dit/fait} {une méchanceté / des méchancetés} [quelque chose de méchant]

=> L'utilisation de *méchanceté* de manière comptable entraîne une lecture du nom comme 'parole méchante' ou 'acte méchant'.

(ii) Noms strictement pluriels

Il existe un petit nombre de noms qui apparaissent nécessairement au pluriel en français, que l'on nomme traditionnellement les *pluralia tantum*.

12. honoraires, pourparlers, oreillons, environs, etc.

Ces noms apparaissent systématiquement au pluriel, bien qu'ils renvoient à un référent unique. Parmi ces noms, on remarque une quantité importante de noms renvoyant à des objets constitués de deux parties identiques :

13. menottes, jumelles, lunettes, etc

(iii) Noms collectifs

A l'inverse des précédents, il existe des noms qui, bien que morphologiquement singuliers, renvoient à des groupes d'objets ou d'individus :

14. le personnel, le mobilier, un troupeau, la police, etc...

Conclusion : Ces exemples nous permettent de remarquer que le nombre, bien qu'il soit *généralement* en relation avec la quantité de référents, peut parfois en être déconnecté. Pour cette raison, il est nécessaire de distinguer le nombre en tant que propriété morphosyntaxique, et le nombre dans ses aspects référentiels.

Ainsi, le phénomène d'accord dépend du nombre morphosyntaxique et non du nombre référentiel :

15. Le mobilier {a été vendu / *ont été vendus}

16. Les jumelles {*est/ sont} sur la table

1.2. LE GENRE

1.2.1. Généralités

• Le genre, en français, se subdivise en deux catégories : le masculin (17a) et le féminin (17b).

17. a. pied, bocal, mensonge, courage,
b. conclusion, vérité, fleur, cheminée...

• Le genre n'est pas marqué morphologiquement en français. Il est généralement impossible de repérer le genre d'un nom au moyen de sa forme. Il n'existe en effet pas de marque spécifique de féminin pour les noms, comme il existe des marques de pluriel.

Le genre d'un nom est en fait indiqué de manière indirecte, par la forme des éléments qui en dépendent, principalement les adjectifs et les déterminants.

18. a. la table ronde
b. *le table rond
19. a. un grand courage
b. *une grande courage

Le genre du nom n'est donc **pas une propriété de nature morphologique**.

1.2.2. La distribution du genre

(i) Dans la plupart des cas, un nom donné a un genre et un seul et la variation n'est pas possible :

20. a. la maison / *le maison
b. le manteau / *la manteau

Les noms ne peuvent donc pas varier en genre : le genre masculin ou féminin est une **propriété lexicale** de chaque nom. Dès l'origine, un nom est spécifié comme masculin ou féminin.

(ii) Toutefois, on observe parfois qu'une même forme nominale peut apparaître au masculin et au féminin :

21. a. un somme / une somme
b. un livre / une livre

Cependant, cette variation est systématiquement corrélée à une **distinction de sens** entre les noms en question :

22. a. somme [+Masculin] : moment de sommeil (faire un somme)
b. somme [+Féminin] : total (la somme de 2 +3)
23. a. livre [+Masculin] : feuillets reliés (livre de lecture)
b. livre [+Féminin] : unité de poids (livre de beurre) ou monnaie (livre anglaise)

Ces exemples montrent que, lorsque le genre varie, les noms n'ont plus le même sens, et leur référent varie. Il ne s'agit donc pas d'une variation de genre d'un même nom, mais d'une **variation entre deux noms** ayant chacun leur genre : les noms en question sont donc des noms différents qui, pour des raisons diverses, ont la même forme graphique et phonétique. Ils sont alors simplement des homonymes.

(iii) Noms renvoyant à des animés

Certains noms animés présentent une variation en genre qui semble analysable comme un phénomène morphologique :

24. a. âne / ânesse
b. lion / lionne
c. ami / amie

Lorsque le nom renvoie à un individu mâle / masculin, le nom est de genre masculin ; si l'individu est du sexe féminin, le genre est féminin.

Cependant, cette variation n'est pas vraie de tous les noms renvoyant à des animés ; dans les exemples (25), les référents des noms sont aussi bien de sexe masculin que de sexe féminin.

25. la mouche, le médecin

En outre, dans certains cas, ce type de distinction se manifeste au niveau lexical : le nom renvoyant à l'individu mâle est alors totalement différent de celui qui renvoie à l'individu femelle :

26. le cheval / la jument
le coq / la poule

Enfin, on peut remarquer que la distinction de genre affectant les noms en (24) repose sur la référence du nom, qui renvoie à un animé. On peut dire ici que le nom féminin renvoie à un individu femme / femelle, alors que le nom masculin renvoie à un individu masculin / mâle.

=> Le nom masculin et le nom féminin ont des bien référents différents, comme en (22-23).

2. L'ENVIRONNEMENT DU NOM

• On appelle groupe nominal (ou syntagme nominal : **SN**) **l'ensemble constitué du nom et de ses dépendances**. Parmi les dépendances du nom, on relève des unités qui peuvent apparaître isolées : le déterminant et l'adjectif, et des ensembles plus complexes : syntagmes prépositionnels et subordonnées relatives.

2.1. Délimitation du SN

La délimitation d'un syntagme, et donc le repérage de ses frontières, peut être faite par la **pronominalisation (remplacement d'un ensemble d'éléments par un pronom)**.

L'ensemble des unités qui sont reprises par un pronom appartiennent au même syntagme :

27. a. J'ai peur [de l'orage]
b. J'en ai peur
28. a. Je fais de la randonnée, et j'adore ça [ça : faire de la randonnée]
b. Il est en retard et ça m'énerve [ça : il est en retard]

• La pronominalisation permet donc de déterminer les frontières du SN, et donc ce qu'il contient :

29. a. [Les enfants] sont sortis
b. [Ils] sont sortis
30. a. [Les enfants de Marie] sont sortis
b. [Ils] sont sortis
c. *Ils de Marie sont sortis => de Marie appartient au SN [les enfants de Marie]
31. a. [Les filles que j'ai vues hier] sont sorties
b. [Elles] sont sorties
c. *Elles que j'ai vues hier sont sorties => que j'ai vu hier appartient au SN
[Les filles que j'ai vues hier]

Remarque : la pronominalisation permet de déterminer les frontières de syntagme, mais elle n'est pas suffisante pour repérer si le syntagme est un SN. Ainsi en (27), [de l'orage] est un SP et en (28), faire de la randonnée est une subordonnée infinitive et [il est en retard] une proposition.

• Pour déterminer si un syntagme donné est bien un SN :

- on vérifie s'il **peut apparaître en fonction sujet**.

32. a. *[de l'orage] me fait peur => ≠ SN
b. [l'orage] me fait peur => SN

- le SN sujet est repris prioritairement par les pronoms *il / ils / elles / elles* :

33. a. Paul m'ennuie
b. Il m'ennuie => [Paul] est un SN
34. a. Venir en cours l'ennuie
b. ≠ Il l'ennuie => [Venir en cours] n'est pas un SN
c. Ca l'ennuie

2.2. Les constituants du SN

2.2.1. Les déterminants

- Les déterminants se subdivisent en différentes catégories, disposant de propriétés sémantiques particulières :

35. Déterminants

Articles :

- | | | |
|-------------|----------------------------------|-------------------|
| - Défini | | le livre/ le café |
| - Indéfinis | avec N comptable : | un livre |
| | avec N massif (article partitif) | du café |

Déterminant démonstratif :

ce livre

Déterminant possessif :

mon livre

Déterminant exclamatif :

quel livre !

Déterminant interrogatif :

quel livre (as-tu emprunté ?)

(i) Propriétés morphologiques

Les déterminants s'accordent en genre et en nombre avec le nom. On relève cependant deux faits notables.

- les articles, les démonstratifs et les possessifs présentent un système de trois formes. En effet, au pluriel, la même forme est utilisée indépendamment du genre du nom auquel le déterminant est associé :

36. a. {un / le / ce / mon} livre_{Masc}
 b. {une / la / cette / ma} gomme_{Fem}
 c. {des / les / ces / mes} livres_{Masc} / gomme_{Fem}

Au contraire, les autres déterminants présentent une forme de féminin pluriel et une forme de masculin pluriel distinctes (cf. *quel / quelle / quels / quelles*).

(ii) Propriétés syntaxiques

• Le déterminant précède le nom

En français, le déterminant précède obligatoirement le nom auquel il est associé. Plus spécifiquement, il est toujours placé à **l'initiale** du syntagme nominal. Ainsi, dans le cas où un adjectif est également présent devant le nom, le déterminant précède l'adjectif :

37. a. un bon livre
 b. *bon un livre
 c. *bon livre un

• Pour un nom donné, il ne peut y avoir plus d'un déterminant

38. a. le livre
 b. *ce le livre
 c. *mes des livres

• Nécessité du déterminant

En français, le déterminant est généralement considéré comme obligatoire. Cette affirmation est vraie dans la plupart des cas :

39. a. le chat dort sur le canapé
 b. *chat dort sur canapé

Il existe cependant des cas où le nom se présente sans déterminant (on parle alors de 'noms nus'), en particulier :

- lorsqu'il s'agit d'un nom propre de personne *non modifié* :

40. Paul, Paris [*le Paul, *le Paris]
 [vs : le gentil Paul, le Paris des années folles]

- lorsque le nom est employé comme attribut, c'est-à-dire après le verbe *être* :

41. cet homme est médecin

- lorsque le nom dépend d'un autre nom et est introduit par certaines prépositions :

42. un ami d'enfance
 une chambre avec balcon

2.2.2. Les adjectifs

Les adjectifs sont des éléments susceptibles d'apparaître dans l'environnement immédiat du nom. Ils ne possèdent cependant pas les mêmes propriétés que les déterminants.

• Les adjectifs sont facultatifs.

Dans l'environnement d'un nom, un adjectif peut être supprimé sans occasionner autre chose qu'une perte d'information :

43. a. un (bon) livre
b. une maison (blanche)

• Un nom donné peut être modifié par **un ou plusieurs** adjectifs :

44. a. de petits arbres secs
b. une table noire rectangulaire
c. une belle petite chaise

• Les exemples (44) montrent qu'on rencontre des adjectifs tant **avant qu'après le nom**.

• Sur le **plan morphologique**, les adjectifs sont des éléments variables en genre et en nombre, par accord avec le nom qu'ils modifient (voir chapitre suivant).

2.2.3. Les syntagmes prépositionnels

Les syntagmes prépositionnels sont constitués de groupes de mots introduits par une préposition.

(i) Les prépositions

• Les prépositions sont des unités invariables, qui peuvent être constituées d'un (45a) ou plusieurs (45b) mots :

45. a. par, pour, de, avec, contre, malgré....
b. à l'encontre de, en dépit de, à côté de, etc..

• Le sens des prépositions

Les prépositions complexes sont toujours des **unités porteuses de sens**. Ainsi, en changeant la préposition, on fait varier le sens de la phrase :

46. a. Marie travaille à côté de Jean
b. ≠ Marie travaille en dépit de Jean
c. ≠ Marie travaille à cause de Jean
etc...

Certaines prépositions simples, au contraire, sont parfois de **simples relateurs**, qui peuvent apparaître dans de nombreux contextes, et n'ont pas réellement de sens :

47. a. Il vient de Paris
b. Il parle de Marie
c. Il décide de sortir
48. a. Il passera par Paris
b. Il a été vu par Marie
c. Il a fait cela par dépit

D'autres, au contraire, ont un véritable sens, constant dans tous les contextes :

49. a. Il est chez moi
b. Il est venu sans moi
c. Il passé devant moi

La principale fonction des prépositions est **d'introduire un groupe de mots**, qui peut être de nature variable :

50. a. Il a pris son stylo [pour [écrire une lettre]_{Groupe Verbal}]
b. Il parle [avec [ses amis]_{Groupe Nominal}]
c. Il sort [de [chez moi]_{Groupe Prépositionnel}]

Les prépositions sont donc normalement toujours suivies par un groupe de mots, c'est-à-dire par un syntagme.

(ii) Le groupe prépositionnel dans le groupe nominal

Le groupe prépositionnel est un constituant possible du SN.

- dans le SN, le syntagme prépositionnel se place toujours après le nom :

51. a. Le courage [de Jean]
 b. La maison [dans le parc]
 c. *[de Jean] le courage
 d. *la [dans le parc] maison

- Il peut parfois y avoir plus d'un groupe prépositionnel dans le même groupe nominal :

52. a. L'amour [de Jean] [pour Marie]
 b. L'invasion [du pays] [par les ennemis]
 c. Le pain [aux céréales] [de mon boulanger]

- Le groupe prépositionnel est généralement facultatif dans le SN :

53. a. Le chat [de Marie]
 b. Le chat
 c. Le parc [derrière la maison]
 d. Le parc

On observe toutefois des cas où il est obligatoire ; s'il est supprimé, la perte d'information occasionnée rend la structure difficilement interprétable (54), ou occasionne un changement de sens (55) :

54. a. La tombée de la nuit
 b. ? La tombée
55. a. La construction de la maison (= l'action de construire la maison)
 b. ≠ La construction (= le bâtiment)

2.2.4. Les propositions subordonnées relatives

- Les propositions subordonnées relatives sont des propositions subordonnées à un nom.

(i) Terminologie

- Par **proposition**, on entend des structures comportant nécessairement un verbe ;

- Par **subordonnée**, on signifie que la relative dépend d'un autre élément, et qu'elle ne peut pas subsister seule.

C'est ce que montrent (56-58) :

56. a. Le livre [que j'ai lu]_{RELATIVE} était intéressant
 b. *que j'ai lu
57. a. La fille [qui arrive]_{RELATIVE} est étudiante
 b. *qui arrive
58. a. Le château [dont je parle]_{RELATIVE} est en Italie
 b. *dont je parle

La particularité des relatives est de dépendre exclusivement d'un nom, appelé **antécédent**. La relative et son antécédent forment un SN (voir (31) pronominalisation) :

59. a. [le livre [que j'ai lu]_{RELATIVE}]_{SN}
 b. [la fille [qui arrive]_{RELATIVE}]_{SN}
 c. [le château [dont je parle]_{RELATIVE}]_{SN}

Il existe bien des relatives sans antécédent, mais on peut toujours dans ce cas restituer un élément nominal ou pronominal (cf. *(la personne / l'homme / celui) qui va lentement va sûrement*).

(ii) Fonctionnement

A partir de la structure Det+N+Relative de (59), on peut en fait reconstituer des phrases complètes :

60. a. [le livre [que j'ai lu]_{RELATIVE}] _{SN} => j'ai lu un livre
 b. [la fille [qui arrive]_{RELATIVE}] _{SN} => la fille arrive
 c. [le château [dont je parle]_{RELATIVE}] _{SN} => je parle d'un château

En (60), on remarque que la forme du pronom relatif varie. Cette variation est liée à la relation grammaticale entre l'antécédent et le verbe de la relative :

- Le pronom *que* est employé lorsque l'antécédent est interprété comme l'objet du verbe de la relative :

61. [le livre_{Antécédent} [**que** j'ai luv]_{RELATIVE}] _{SN} => j'ai luv [un livre]_{Objet}

- Le pronom *qui* est employé lorsque l'antécédent est interprété comme le sujet du verbe de la relative :

62. [la fille_{Antécédent} [**qui** arrive_v]_{RELATIVE}] _{SN} => [la fille]_{Sujet} arrive_v

- Le pronom *dont* est employé lorsque l'antécédent est introduit par *de* dans la relative :

63. [le château_{Antécédent} [**dont** je parle]_{RELATIVE}] _{SN} => je parle [**d'**un château]

Outre ces formes simples, on trouve également des formes relatives constituées par une préposition et les pronoms relatifs {qui / quoi / lequel / laquelle / lesquels / lesquelles} :

64. a. Le garçon [à qui j'ai parlé]
 b. L'appartement [dans lequel il habite]
 c. Les candidats [pour lesquels il a voté]
 d. Les accidents [auxquels il a échappé] (=à lesquels)

Le pronom relatif a en fait une double fonction :

- Il permet d'introduire la subordonnée relative, dont il constitue le premier élément. De ce point de vue le pronom relatif a un rôle proche de celui d'une **conjonction**, puisqu'il introduit une subordonnée.
- En tant que pronom, il **renvoie** à son antécédent. Ainsi, lorsqu'on rétablit une proposition indépendante à partir d'un nom et d'une relative, le pronom relatif disparaît et est remplacé par son antécédent (60-64).

(iii) Statut sémantique de la relative dans le SN

- Les relatives peuvent avoir, par rapport au SN dont elles dépendent, deux statuts sémantiques différents.

65. a. Les étudiants qui auront travaillé régulièrement réussiront leurs examens
 b. Les étudiants, qui auront travaillé régulièrement, réussiront leurs examens

En (65a), la relative permet de déterminer un sous-groupe (ceux qui réussiront leurs examens) parmi l'ensemble des entités (les étudiants) auxquelles renvoie l'antécédent. Ce sous-groupe est caractérisé par la propriété d'avoir travaillé régulièrement. La phrase (65) peut être paraphrasée par (66) :

66. Parmi les étudiants, ceux qui auront travaillé régulièrement réussiront leurs examens

La présence d'une relative restrictive est soumise à des contraintes sémantiques, comme le montre (67) :

67. !! Les chiens qui ont 4 pattes sont des mammifères

Cette phrase s'interprète comme suit : le sous-groupe des chiens qui sont des mammifères est restreint aux chiens qui ont 4 pattes. Or, être un mammifère n'est pas une propriété d'un sous-ensemble des chiens mais de tous les chiens. De ce fait, la phrase est mal-formée sémantiquement.

Ce type de relative, qui restreint l'antécédent, est appelée **relative restrictive**.

Les relatives du type de (65b) sont marquées à l'écrit par la présence de virgules et à l'oral par celle de pauses. On les nomme **relatives apposées**. Leur articulation sémantique avec leur antécédent est différente. Ainsi, en (65b), l'information [réussiront leurs examens] porte sur l'ensemble des étudiants et non sur une sous-partie. La relative énonce simplement une propriété supplémentaire des étudiants. La paraphrase de (65b) est différente de celle de (65a) :

68. Les étudiants ont travaillé régulièrement et ils réussiront leurs examens.

Dans ce cas, on n'observe pas de contraintes sémantiques comme avec les restrictives. Ainsi, l'exemple (67) est parfaitement acceptable si la relative est apposée ; il s'agit alors simplement de donner deux propriétés des chiens, qui ne sont pas dépendantes l'une de l'autre :

69. Les chiens, qui ont 4 pattes, sont des mammifères

(iv) Statut syntaxique de la relative dans le SN

Indépendamment de leur statut sémantique, les relatives sont, sur le plan de la syntaxe, des constituants facultatifs dans les SN. Leur suppression n'entraîne en effet jamais d'agrammaticalité :

70. a. Le livre que tu m'as prêté est passionnant
b. Le livre est passionnant
71. a. La fille dont je te parle s'appelle Marie
b. La fille s'appelle Marie

En outre, comme les SP, elles apparaissent nécessairement après le nom qu'elles modifient :

72. a. * La [dont je te parle] fille
b. * [que tu m'as prêté] le livre

Les relatives ont un statut proche de celui des adjectifs qualificatifs. D'ailleurs, la plupart des adjectifs sont paraphrasables par une relative :

73. a. une belle maison
b. une maison qui est belle
74. a. un livre intéressant
b. un livre qui est intéressant

EXERCICES

EXERCICE 1

Les noms soulignés dans les exemples ci-dessous présentent des particularités vis-à-vis du nombre. Quelles sont-elles ?

1. Toute la classe est enrhumée
2. L'animal a un pelage fauve
3. Ces gaz sont mortels
4. Je déteste la paresse
5. Ils ont goûté des vins

EXERCICE 2

Dans les exemples ci-dessous, identifiez les SN grâce au test de pronominalisation :

1. Les voyageurs en provenance de Paris attendent l'arrivée du train
2. Ils ont jugé le président de la société responsable
3. La nouvelle bibliothécaire attend les livres qu'elle a commandés il y a deux mois
4. La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb a bouleversé le monde occidental
5. Il a renvoyé les élèves de l'établissement

EXERCICE 3

Parmi les syntagmes soulignés, lesquels sont des SN ?

1. Le chemin était recouvert par de l'herbe
2. Les spectateurs se sont rapprochés de la sortie
3. Il a rapproché sa chaise de la table

4. Du jus d'orange s'est répandu sur la nappe
5. Il nous a parlé du voyage qu'il a fait

EXERCICE 4

Parmi les structures entre crochets, lesquelles sont des relatives ?

1. Je me demande [qui va remporter la victoire]
2. Il est très fier [que son fils ait réussi]
3. La ville [qu'il a visitée] est magnifique
4. J'ai découvert l'endroit [où il se cache]
5. Le fait [que tu aies menti] me dérange